



COMITE D'ETHIQUE
RESPONSABLE CONFORMITE

RECOMMANDATIONS DU COMITE D'ETHIQUE EN VUE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Edition 2021

RECOMMANDATIONS DU COMITE D'ETHIQUE EN VUE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

En vue des élections présidentielles de 2021, nous, le Comité d'Ethique et le Responsable Conformité, souhaitons formuler les recommandations suivantes à l'attention de toutes les personnes impliquées dans la campagne électorale, tels que membres votants, délégués, candidats et partisans.

Nous entendons fournir des indications sur les normes de conduite que chacun se doit d'appliquer.

Ces recommandations viennent s'ajouter aux recommandations du Comité d'Ethique publiées en 2017 ainsi qu'aux Lignes Directrices relatives aux Elections FIA.



[ETHIQUE]

Chacun se doit d'appliquer à tout moment les normes les plus élevées en matière de comportement éthique.

- Tous les candidats devront s'engager expressément à respecter les principes éthiques et les valeurs de la FIA.
- Il convient de veiller tout particulièrement à ce que les Membres de la FIA ne désignent, et les listes présidentielles ne comprennent, que des candidats dont la réputation est incontestée.



[CONFLITS D'INTERETS]

Les intérêts personnels ne doivent pas interférer avec l'exercice des fonctions officielles au sein de la FIA.

- Tous les candidats doivent soumettre le Formulaire de déclaration d'intérêts de la FIA mis à jour avant le dépôt de leur candidature aux élections présidentielles de 2021.
- Les Formulaires de déclaration d'intérêts de la FIA jugés incomplets ou incorrects peuvent constituer une infraction au Code d'Ethique de la FIA.



[INTEGRITE]

L'intégrité du processus électoral constitue le fondement de notre organisation.

- Afin de préserver l'intégrité du processus électoral, la FIA Ethics and Compliance Hotline contient une section dédiée au signalement de toute allégation de mauvaise conduite en relation avec les élections présidentielles de 2021. Pour accéder à la FIA Ethics and Compliance Hotline, veuillez suivre le lien suivant : fia-ethicsline.com/index.php.



[INDEPENDANCE]

L'indépendance et la fonctionnalité des organes de la FIA doivent être préservées.

- Aucune personne impliquée dans une étape quelconque des élections présidentielles de 2021 ne doit utiliser son rôle au sein de la FIA (membre d'une commission, par exemple) pour promouvoir ou soutenir sa candidature ou celle d'autres personnes.



[CADEAUX]

Toutes les personnes impliquées dans une étape quelconque des élections présidentielles de 2021 doivent se conformer aux Lignes directrices de la FIA pour l'acceptation de cadeaux, de marques d'hospitalité et de divertissements dans le cadre de leurs fonctions à la FIA.

- Le fait d'offrir ou de recevoir des cadeaux onéreux, des marques d'hospitalité ou des divertissements déraisonnables peut être perçu comme un moyen d'influencer indûment le résultat du vote.
- Le Comité d'Ethique recommande à toutes les personnes directement ou indirectement impliquées à un moment quelconque des élections présidentielles de 2021 de ne pas accepter ni offrir de cadeaux, de marques d'hospitalité ou de divertissements dans le cadre de leurs fonctions à la FIA.



[NEUTRALITE]

L'Administration de la FIA est impliquée dans le processus électoral à des fins administratives et doit toujours rester neutre.

- Toute personne impliquée dans une étape quelconque des élections présidentielles de 2021 ne peut demander le soutien direct ou indirect du personnel de la FIA eu égard à sa campagne.
- Par exemple, personne ne doit demander à un membre du personnel de la FIA de distribuer des documents de campagne aux votants.



[PROCEDURES]

Tous les Membres de la FIA doivent voter pour un candidat conformément à leurs procédures internes.

- Par exemple, une validation par leur propre Assemblée générale ou un vote par procuration valide peuvent être exigés par les lois locales.



[MEDIAS SOCIAUX]

Les personnes impliquées dans une étape quelconque des élections présidentielles de 2021 ne doivent pas utiliser les sites des médias sociaux de la FIA et leurs contenus aux fins de promouvoir leur candidature ou celle d'autres candidats.

